
**Procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif
tenue le mercredi 14 août 2019 à 8 h 30
Salle Peter-McGill, édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, Mairesse
M. Benoit Dorais, Président du comité exécutif
Mme Magda Popeanu, Vice-présidente du comité exécutif
M. Sylvain Ouellet, Vice-président du comité exécutif
M. Robert Beaudry, Membre du comité exécutif
M. Eric Alan Caldwell, Membre du comité exécutif
M. François William Croteau, Membre du comité exécutif
Mme Rosannie Filato, Membre du comité exécutif
Mme Nathalie Goulet, Membre du comité exécutif
Mme Laurence Lavigne Lalonde, Membre du comité exécutif
Mme Émilie Thuillier, Membre du comité exécutif

ABSENCE :

M. Jean-François Parenteau, Membre du comité exécutif

AUTRES PRÉSENCES :

Me Jean-François Milot, Chef de division - soutien aux instances
Me Yves Saindon, Greffier de la Ville
M. Serge Lamontagne, Directeur général
Mme Isabelle Cadrin, Directrice générale adjointe - Développement
M. Alain Dufort, Directeur général adjoint - Ville-Marie et Concertation des arrondissements
Mme Peggy Bachman, Directrice générale adjointe - Qualité de vie
Mme Diane Bouchard, Directrice générale adjointe - Services institutionnels
Mme Marianne Giguère, conseillère associée
Mme Sophie Mauzerolle, conseillère associée
Mme Suzie Miron, conseillère associée
M. Alex Norris, conseiller associé
M. Hadrien Parizeau, conseiller associé
M. Craig Sauvé, conseiller associé
M. François Limoges, leader de la majorité

Cette séance du comité exécutif est tenue conformément au règlement intérieur de la Ville sur la fixation des séances ordinaires du comité exécutif.

CE19 1275

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité exécutif du 14 août 2019, en y retirant les articles 20.034 et 40.004, et en y ajoutant l'article 20.040.

Adopté à l'unanimité.

CE19 1276

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil municipal du 19 août 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.002

CE19 1277

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'adopter l'ordre du jour consolidé de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du 22 août 2019.

Adopté à l'unanimité.

10.003

CE19 1278

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'offrir à l'arrondissement de Ville-Marie d'organiser un concours sur invitation pour l'intégration d'une œuvre d'art au parc Rutherford, conformément à l'article 85 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*;
- 2- d'approuver un projet de contrat d'exécution d'œuvre d'art par lequel M. Trevor Gould, artiste professionnel, s'engage à fournir à la Ville les services artistiques pour la fabrication et l'installation de l'œuvre d'art « Métronome » qui sera intégrée au parc Rutherford, dans l'arrondissement de Ville-Marie, pour une somme maximale de 60 361,76 \$, taxes et contingences incluses, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.001 1197722001

CE19 1279

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder à Corps Canadien des Commissionnaires, Division du Québec, plus bas soumissionnaire conforme, un contrat à taux horaire pour la fourniture d'un service d'agence de sécurité et tous les services connexes, pour une période maximale de 36 mois, plus deux années d'option, pour une somme maximale de 4 841 546,48 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17385;
- 2- d'autoriser une dépense de 259 039,17 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.002 1193980002

CE19 1280

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après mentionnées, plus bas soumissionnaires conformes pour chacun des lots, pour une période de 13 mois, les contrats pour la fourniture de services d'entretien ménager de divers bâtiments de la Ville de Montréal, aux prix de leur soumission, soit pour les sommes maximales indiquées en regard de chacune d'elles, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17361 :

<u>Firmes</u>	<u>Articles</u>	<u>Montant (taxes incluses)</u>
Placement Potentiel inc.	Lot n° 1	172 664,26 \$
Placement Potentiel inc.	Lot n° 2	155 722,17 \$
Service d'entretien Alphanet inc.	Lot n° 5	208 376,09 \$

- 2- d'autoriser une dépense de 26 838,13 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.003 1197157006

CE19 1281

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, Informatique Pro-Contact inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour la fourniture d'équipements pour l'infrastructure de connectivité réseau sans-fil (Wi-Fi) du complexe Espace pour la vie, pour une période de 3 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 567 676,76 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17673;
- 2- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.004 1191073003

CE19 1282

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder aux firmes ci-après mentionnées, plus soumissionnaires conformes, pour les numéros de contrat et les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, 2 contrats pour des services de déneigement des chaussées et des trottoirs, pour des périodes de 4 ans, avec une option de prolongation d'une année, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17479 et aux tableaux des prix reçus joints au dossier décisionnel :

Adjudicataire	Contrat	Montant avant variations quantités et contingences (TTC)
Les Entreprises Canbec Construction inc.	AHU-104-1923	4 548 574,69 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	AHU-107-1923	5 134 162,75 \$
	Total	9 682 737,45 \$

- 2- d'autoriser une dépense au montant de 1 452 410,62 \$, à titre de budget de variation des quantités;
- 3- d'autoriser une dépense au montant de 484 136,87 \$, à titre de budget des contingences;
- 4- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.005 1196320004

CE19 1283

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense maximale de 3 165 258,31 \$, taxes, incidences et variation des quantités incluses, pour des travaux électriques d'installation de luminaires DEL aux passages inférieurs et tunnels, dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage de rue;
- 3- d'accorder à Bruno Électrique Inc, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 2 434 814,08 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 45810;
- 4- d'autoriser une dépense de 243 481,41 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.006 1197629001

CE19 1284

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Schröder inc, firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, un contrat d'une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de luminaires DEL pour passages inférieurs et tunnels, dans le cadre du projet de conversion de l'éclairage de rue, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 694 316,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17473;
- 3- d'autoriser une dépense de 338 863,35 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.007 1193113001

CE19 1285

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;

- 2- de conclure une entente-cadre, d'une durée de 18 mois, pour la fourniture sur demande d'aménagement de véhicules légers de type fourgon, fourgonnette, mini-fourgonnette et boîtes de fibre pour camionnette;
- 3- d'accorder à Zone technologie électronique inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix unitaires de sa soumission, pour une somme maximale estimée à 3 712 701,44 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17478 et au tableau de prix reçus joint au dossier décisionnel;
- 4- d'autoriser une dépense de 742 540,29 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget dédié au remplacement des véhicules du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA), et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.008 1194922010

CE19 1286

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder aux firmes ci-après mentionnées, seules soumissionnaires pour chacun des contrats, ces dernières ayant présenté des soumissions conformes, les contrats à cette fin, pour les sommes maximales indiqués en regard de chacune d'elles, pour des services de déneigement des chaussées et des trottoirs, pour des périodes de 4 ans, avec une option de prolongation d'une année, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17479 et aux tableaux des prix reçus joints au dossier décisionnel :

Adjudicataire	Contrat	Montant avant variations quantités et contingences (TTC)
Groupe IMOG inc.	AHU-105-1923	5 886 695,11 \$
Les Entrepreneurs Bucaro inc.	AHU-106-1923	4 571 746,22 \$
	RPP-103-1923	4 435 396,23 \$
A. & O. Gendron inc.	RPP-101-1923	5 007 968,95 \$
Pépinière Michel Tanguay inc.	RPP-102-1923	4 207 395,15 \$
	Total	24 109 201,66 \$

- 3- d'autoriser une dépense au montant de 3 616 380,25 \$, à titre de budget de variation de quantités;
- 4- d'autoriser une dépense au montant de 1 205 460,08 \$, à titre de budget de contingences;
- 5- d'imputer cette somme conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.009 1197711012

CE19 1287

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à 9150-2732 Québec inc. (Groupe TMD), seul soumissionnaire conforme, un contrat pour des services de transport de la neige, pour une durée de 4 ans, avec une option de prolongation d'une année, dans le secteur RPP-201-1923, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 3 381 623,73 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17480;
- 3- d'autoriser une dépense de 507 243,56 \$, taxes incluses, à titre de budget de variation des quantités;
- 4- d'autoriser une dépense de 169 081,19 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.010 1197711013

CE19 1288

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 326 147,27 \$, taxes et contingences incluses, pour la désinstallation du filet existant, la fourniture et l'installation d'un nouveau filet au-dessus de l'écosystème de la forêt Laurentienne du Biodôme;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire Vertika inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 310 616,45 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17026;
- 4- d'autoriser une dépense de 15 530,82 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.011 1197575003

CE19 1289

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder à Lanco Aménagement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le réaménagement du terrain de balle Ouest, situé au parc Sir-Wilfrid-Laurier, dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 527 557,85 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 18-6225;
- 2- d'autoriser une dépense de 91 653,47 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser une dépense de 30 551,16 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.012 1187936014

CE19 1290

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'autoriser une dépense totale de 167 037 504,39 \$, taxes, contingences et incidences incluses, pour les services de conception, de construction, d'exploitation et d'entretien d'un centre de traitement des matières organiques (CTMO) par biométhanisation, dans la Ville de Montréal-Est;
- 3- d'accorder au seul soumissionnaire SUEZ Canada Waste Services inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission après négociation, soit pour une somme maximale de 162 921 793,88 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5914. Le montant total du contrat à accorder pour la période de service de construction-conception est de 128 453 416 \$, taxes et contingences incluses, et le montant total maximal du contrat à accorder pour la période de service d'exploitation et d'entretien, est de 34 468 377,88 \$, taxes incluses;
- 4- d'autoriser un ajustement récurrent à la base budgétaire du Service de l'environnement au budget de fonctionnement de 16 310 843,03 \$, taxes au net, pour la période de service d'exploitation et d'entretien de 60 mois;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.013 1190749001

CE19 1291

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser une dépense totale nette, après ristourne, de 8 511 164,64 \$, taxes, contingences, quantités variables et incidences incluses, pour des travaux d'aménagement des secteurs Iberville Nord et de la Plaine Est du parc Frédéric-Back;
- 2- d'accorder à Lanco Aménagement inc. plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 7 236 667,92 \$, taxes incluses, conformément aux documents d'appel d'offres public 17-6992;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.014 1196638001

CE19 1292

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'accorder au seul soumissionnaire, St-Denis Thompson inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat pour réaliser les travaux de construction du lot L0803 « Nouvelles fenêtres de bois » faisant partie du projet de restauration patrimoniale et de mise aux normes de l'hôtel de ville, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 1 145 766,12 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15431;
- 2- d'autoriser une dépense de 229 153,22 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.015 1197737005

CE19 1293

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Construction Arcade, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de sécurisation des accès aux décanteurs et à la plateforme de l'hydropol à l'usine de production d'eau potable de Pierrefonds, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 239 722,88 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10289;
- 2- d'autoriser un montant de 35 958,43 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;

- 3- d'autoriser un montant de 5 000 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.016 1198452001

CE19 1294

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder à Le Groupe LML Itée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour la fourniture et l'installation de 5 stations d'alerte aux usines de production d'eau potable, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 332 910,11 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 10306;
- 2- d'autoriser un montant de 33 291,01 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 3- d'autoriser un montant de 10 000 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.017 1197689001

CE19 1295

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à Construction Gamarco inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de mise aux normes de l'aréna Raymond-Bourque, dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 23 865 578,05 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 5986;
- 3- d'autoriser une dépense de 3 579 836,71 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 823 362,44 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.018 1196676001

CE19 1296

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder à KF Construction inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour des travaux de mise aux normes des aréas Sylvio et Georges Mantha du Centre Gadbois, dans l'arrondissement du Sud-Ouest, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 16 431 882,42 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public IMM-15488;
- 3- d'autoriser une dépense de 2 464 782,36 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 566 899,94 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 5- d'imputer cette dépense, après avoir opéré le virement budgétaire requis, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.019 1196676003

CE19 1297

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder un contrat à GSM Project création inc., lauréate du concours pluridisciplinaire pour la création de l'expérience muséale du MEM-Mémoire des Montréalais.es, pour une dépense totale de 1 390 960,65 \$, taxes, contingences et incidences incluses, conformément aux documents du concours et selon les termes et conditions stipulés au projet de convention;
- 2- d'approuver à cette fin le projet de convention à intervenir entre GSM Project création inc. et la Ville de Montréal ;
- 3- d'autoriser une dépense de 114 975 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'autoriser une dépense de 114 975 \$, taxes incluses, à titre de budget des incidences;
- 5- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.020 1197305001

CE19 1298

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- d'accorder, conformément à la loi, un contrat de gré à gré à la Société d'habitation et de développement de Montréal, du 19 août 2019 au 30 septembre 2020, pour la réalisation d'une étude de pré faisabilité et d'un appel à manifestation d'intérêt, pour orienter et encadrer le développement de la partie sud de l'Îlot Voyageur, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 300 000 \$, conformément à son offre de service en date du 28 mai 2019;
- 2- d'approuver un projet de convention entre la Ville et la Société d'habitation et de développement de Montréal à cet effet;
- 3- d'autoriser le directeur général de la Ville de Montréal à signer ladite convention, pour et au nom de la Ville;
- 4- d'autoriser un virement budgétaire de 150 000 \$, en provenance des dépenses contingentes imprévues d'administration vers le budget de fonctionnement du Bureau des projets et programmes d'immobilisation à la Direction générale pour l'année 2019;
- 5- de prévoir un ajustement budgétaire de 150 000 \$ au Bureau des projets et programmes d'immobilisations, à la Direction générale pour l'année 2020;
- 6- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.021 1198421001

CE19 1299

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- d'accorder au seul soumissionnaire, SST Consultant inc., ce dernier ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, le contrat pour la fourniture sur demande de services de surveillance en santé et sécurité sur les chantiers de la Direction de l'eau potable (DEP), pour une période de 4 ans, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 4 633 032,60 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17558;
- 3- d'autoriser une dépense de 463 303,26 \$, taxes incluses, à titre de budget des contingences;
- 4- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.022 1198375001

CE19 1300

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2- de conclure 3 ententes-cadres, d'une durée de 30 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services d'infrastructures et de plateformes hybrides;
- 3- d'accorder à Conseiller en gestion et informatique CGI inc., firme ayant obtenu le plus haut pointage final en fonction des critères de sélection préétablis, pour les lots 1 et 2, et seule firme soumissionnaire pour le lot 3, cette dernière ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, les contrats à cette fin, aux prix de ses soumissions, soit pour les sommes maximales inscrites à l'égard de chacun des lots, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17652;

Firme	Description	Montant
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 1 - Plateformes DevOps et infonuagique hybride	1 515 945,38 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 2 - Écosystème de plateformes Oracle et infonuagique hybride	1 565 959,50 \$
Conseillers en gestion et informatique CGI inc.	Lot 3 - Écosystème de plateformes IBM	1 043 973,00 \$

- 4- d'imputer ces dépenses de consommation à même le budget du Service des technologies de l'information, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.023 1195942003

CE19 1301

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - de conclure une entente-cadre, d'une durée de 36 mois avec une option de prolongation de 12 mois, par laquelle CIMA+ s.e.n.c, seule firme ayant obtenu la note de passage en fonction des critères de sélection préétablis, s'engage à fournir à la Ville les services professionnels requis de contrôleurs de chantier pour le lot 4 afin d'assurer le suivi de divers projets à la Division des projets industriels de la Direction de la gestion des projets immobiliers, pour une somme maximale de 1 030 691,09 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17579;
- 3 - d'autoriser un montant total de 154 603,66 \$, taxes incuses, à titre de budget de contingences;
- 4 - d'imputer ces dépenses de consommation à même les budgets des services et des villes liées selon l'imputation des projets immobiliers, et ce au rythme des besoins à combler.

Adopté à l'unanimité.

20.024 1198304008

CE19 1302

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses d'un montant de 20 000 \$, pour l'année 2019, au Service de développement économique selon les informations financières inscrites au dossier, équivalent à 3,33 % du montant de la subvention attendue pour répondre aux besoins en matière de compétences corporatives, conditionnellement à l'approbation de l'Entente de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2 - d'approuver le projet d'Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire de la région de Montréal 2019-2021, d'un montant total de 750 000 \$, avec le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec;
- 3 - d'autoriser un budget additionnel de revenus et de dépenses au Service de développement économique de 580 000 \$ réparti entre 2019 et 2021 selon les informations financières inscrites au dossier, équivalent à 96,66 % du montant de la subvention attendue pour répondre aux besoins en matière de compétences d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.025 1197956001

CE19 1303

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

d'approuver un projet d'entente entre la Ville de Montréal-Est et la Ville de Montréal relativement à l'exécution de travaux d'infrastructures municipales pour les centres de traitement des matières organiques de l'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

20.026 1180549001

CE19 1304

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville de Montréal accorde mainlevée pure et simple de l'inscription du droit de résolution résultant de l'acte de vente intervenu entre la Ville de Montréal et 9360-0179 Québec inc., publié le 21 juin 2017, au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 23 177 682, relativement à un immeuble situé au 912 à 932, rue Notre-Dame Ouest, connu sous le nom de l'édifice Rodier, dans l'arrondissement du Sud-Ouest;
- 2 - d'autoriser la directrice des Transactions immobilières du Service de la gestion et de la planification immobilière, à signer l'acte de mainlevée du droit de résolution pour et au nom de la Ville, conformément au projet d'acte soumis.

Adopté à l'unanimité.

20.027 1194501003

CE19 1305

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver un projet d'acte par lequel la Ville acquiert de 2962-0101 Québec inc. un bâtiment vacant sis aux 8600 à 8618, avenue de l'Épée, dans l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, constitué lots 4 654 727, 4 654 728, 4 654 729, 4 654 730, 4 654 731 et 4 654 732, tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 1 057 mètres carrés, pour la réalisation de logements sociaux et communautaires, pour une somme de 1 800 000 \$, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 2 - d'ajuster la base budgétaire du Service de la gestion et de la planification immobilière pour les années 2020 et suivantes au montant de 99 531,53 \$, net de taxes, conformément aux informations financières inscrites à l'intervention du Service des finances;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.028 1184962011

CE19 1306

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1 - de prendre connaissance du rapport de la Commission permanente sur l'examen des contrats;
- 2 - d'approuver un projet d'acte par lequel Ivanhoé Cambridge inc., Société de placements Ace ltée, 137578 Canada inc., 137579 Canada inc., 137581 Canada inc., Les Placements Commerciaux Rosh inc., Jodi Klein, Richard Klein, Lisa Klein, Joanne Klein, Esther Seigler, Richard Diamond, Lionel Goldman, Shapinko International inc., Nicary International inc., Creatogest inc., vendent à la Ville, à des fins de réserve foncière, un bâtiment vacant sis au 5010, rue Paré, à l'est de la rue Mountain Sights, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, constitué du lot 2 648 738 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, d'une superficie de 8 122,6 mètres carrés, pour la somme de 9 100 000 \$, plus les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet d'acte;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel;
- 4 - d'approuver un projet de contrat de services professionnels entre Me Sheldon Merling, notaire, et Ivanhoé Cambridge inc., Société de placements Ace ltée, 137578 Canada inc., 137579 Canada inc., 137581 Canada inc., Les Placements Commerciaux Rosh inc., Jodi Klein, Richard Klein, Lisa Klein, Joanne Klein, Esther Seigler, Richard Diamond, Lionel Goldman, Shapinko International inc., Nicary International inc., Creatogest inc., établissant certaines obligations constituant une stipulation en faveur de la Ville, le tout selon les termes et conditions stipulés au projet de contrat de services professionnels;
- 5 - d'autoriser la signature de l'acte de vente et du contrat de services professionnels, pourvu que cet acte de vente et ce contrat de services professionnels soient, de l'avis du Service des affaires juridiques de la Ville, substantiellement conformes au projet d'acte de vente et au projet de contrat de services professionnels.

Adopté à l'unanimité.

20.029 1184962012

CE19 1307

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'approuver le projet de onzième convention de prolongation du bail par laquelle la Ville de Montréal loue de Place Versailles inc., un local portant le numéro 318 d'une superficie approximative de 1 530 pieds carrés, dans la Tour du Trianon à la Place Versailles, pour une période d'un an, à compter du 1^{er} juillet 2019, pour les besoins du Service de police de la Ville de Montréal, moyennant un loyer total de 33 423,23 \$, incluant les taxes applicables, le tout selon les termes et conditions prévus au projet de convention de prolongation du bail.
- 2 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.030 1198042006

CE19 1308

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1 - d'autoriser une aide financière de 2 373 158 \$ à l'organisme à but non lucratif L'Anonyme U.I.M. pour l'acquisition et la rénovation d'une maison de chambres située au 3629, rue Sainte-Catherine Est, dans l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve;
- 2 - d'approuver un projet de convention de contribution financière entre la Ville et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de cette contribution;
- 3 - d'autoriser l'affectation de 2 373 158 \$ provenant du budget de fonctionnement du Service de l'habitation;
- 4 - d'autoriser la directrice du Service de l'habitation à signer l'acte de garantie hypothécaire pour et au nom de la Ville de Montréal et la convention donnant instruction au notaire de procéder aux versements de la contribution financière, conformément aux paramètres énoncés dans la convention de contribution financière, ainsi que tout autre document requis pour donner plein effet à ladite convention;
- 5 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.031 1198441001

CE19 1309

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier totalisant la somme de 220 000 \$ sur deux ans, soit 110 000 \$ pour 2019 et 110 000 \$ pour 2020, aux différents organismes ci-après désignés, pour le projet et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - au titre des alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2022) :

ORGANISME	PROJET	MONTANT
Fondation Émergence inc.	« Pour que vieillir soit gai : assurer des milieux aînés inclusifs envers les personnes aînées LGBT »	60 000 \$
Forum des citoyens aînés de Montréal	« Apprentissage aux communications informatisées : Services et Échanges (ACISE) »	40 000 \$
Les YMCA du Québec	« Aînés en action - Grand Montréal »	50 000 \$
Service d'aide et de liaison pour immigrants La Maisonnée	« Les Habitations partagées »	70 000 \$

- 2 - d'approuver les quatre projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- 3 - d'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.032 1191643003

CE19 1310

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 16 380 \$ à Table de quartier Lac St-Louis/Dorval (TQS) afin de réaliser le projet « Créons ensemble des alternatives alimentaires dans le sud de l'Ouest-de-l'Île », dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales dans le cadre des Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023);
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et les conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.033 1193381001

CE19 1311

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme de 167 400 \$ aux six organismes ci-après désignés, pour le montant indiqué en regard de chacun d'eux à la suite de l'appel à projets Accélérer l'entrepreneuriat :

ORGANISME	CONTRIBUTION (\$)
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	25 000 \$
ASSOCIATION CLIMATABLE	3 000 \$
UPSTARTED	20 400 \$
LA CORPORATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL	50 000 \$
MONTRÉAL INVIVO	44 000 \$
CARREFOUR JEUNESE-EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE	25 000 \$
Total par année	167 400 \$

- 2 - d'approuver six projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.035 1198298003

CE19 1312

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 70 000 \$ à AcadémOS Cybermentorat pour l'organisation des 22^e et 23^e éditions du Défi OSEntreprendre, volet scolaire pour la région de Montréal;

- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.036 1196352002

CE19 1313

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier non récurrent de 15 000 \$ à PME MTL Centre-Est pour l'organisation et la gestion de la 4^e édition de Collégial en affaires;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cet organisme, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.037 1196352003

CE19 1314

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'accorder un soutien financier de 5 000 \$ à l'Association Racines socioculturelles, pour l'année 2019, pour la réalisation d'un colloque social, dans le cadre du budget de fonctionnement du Service de la diversité et de l'inclusion sociale;
- 2 - d'approuver un projet de convention entre la Ville de Montréal et cette association, établissant les modalités et conditions de versement de ce soutien financier;
- 3 - d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.038 1197986003

CE19 1315

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1- d'accorder au Complexe Enviro Connexions Ltée, plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'élimination des rejets de tamisage des sacs de sable, aux prix de sa soumission, soit pour une dépense totale de 217 544,20 \$, taxes et redevances incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 19-17784;

- 2- d'autoriser un montant additionnel de 32 631,63 \$, taxes et redevances incluses, pour couvrir la variation potentielle des quantités estimées de rejets de tamisage;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.039 1198461001

CE19 1316

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil d'agglomération :

- 1- d'autoriser l'utilisation d'une dérogation accordée par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) permettant d'accorder un contrat de gré à gré au-delà de la limite de 101 000 \$ et d'une valeur maximale de 365 000 \$, taxes incluses, pour la gestion et le transport de matières résiduelles de l'écocentre LaSalle;
- 2- d'accorder à JMV Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, le contrat de gré à gré pour la gestion et le transport de matières résiduelles de l'écocentre LaSalle, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 365 000 \$, taxes incluses;
- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

20.040 1197075001

CE19 1317

Il est

RÉSOLU :

d'approuver le règlement du concours de design visant la conception d'une famille de mobilier ludique destinée au projet de l'esplanade Clark dans le Quartier des spectacles et autoriser le lancement du concours.

Adopté à l'unanimité.

30.001 1191103005

CE19 1318

Il est

RÉSOLU :

de fixer, au plus tard le 1^{er} novembre 2019, la date que les conseils d'arrondissement devront transmettre au Service des finances leur Budget de fonctionnement 2020 et leur Programme triennal d'immobilisations 2020-2022, en vue de l'adoption du Budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Ville de Montréal par le conseil municipal et le conseil d'agglomération.

Adopté à l'unanimité.

30.002 1193843002

CE19 1319

Vu la résolution CA19 29 0190 du conseil d'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro en date du 27 juin 2019;

Il est

RÉSOLU :

de modifier le budget de la Ville de Montréal, conformément à l'article 144 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec*, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro d'une subvention de 9 375 \$ en provenance du Ministère du Patrimoine canadien et des langues officielles, dans le cadre de la Fête du Patrimoine 2019.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1191294011

CE19 1320

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

d'autoriser le Service des Affaires juridiques à tenter un acte d'intervention forcée pour appel en arrière garantie de Stantec Experts-Conseils Ltée afin que cette dernière soit tenue d'indemniser la Ville de Montréal à l'encontre de toute condamnation à la suite de la demande introductive d'instance en garantie intentée contre la Ville par Entreprise de Construction T.E.Q. pour 1 184 617,52 \$, à la suite des travaux de construction de la nouvelle cour de services de l'arrondissement Ville-Marie.

Adopté à l'unanimité.

30.004 1190570002

CE19 1321

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de nommer madame Daisy Dedeian à titre de membre du conseil d'administration de la Société du parc Jean-Drapeau, en remplacement de madame Paule Bouchard, pour un mandat d'une durée de trois ans, à compter du 14 août 2019.

Adopté à l'unanimité.

30.005 1190894001

CE19 1322

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

de recommander au conseil municipal :

- 1- de mandater le Service des finances afin de produire un rapport préélectoral sur l'état des finances de la Ville de Montréal au plus tard le 30 juin 2021;
- 2- de mandater la Vérificatrice générale de la Ville de Montréal d'auditer ce rapport préélectoral et de présenter cet audit au plus tard le 23 septembre 2021.

Adopté à l'unanimité.

30.006 1197652003

CE19 1323

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion, dépôt et adoption de projet, le règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur de planification partie nord de L'Île-des-Sœurs, et d'en recommander l'adoption à une séance ultérieure;
- 2 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement de contrôle intérimaire relatif aux nouvelles constructions, aux agrandissements d'immeubles, aux opérations cadastrales et aux morcellements de lots faits par aliénation », et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente;

de recommander au conseil municipal :

- 3 - d'adopter le projet de règlement intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) » afin d'y intégrer le programme particulier d'urbanisme du secteur de planification partie nord de L'Île-des-Sœurs, et de soumettre le dossier à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour qu'il tienne l'assemblée publique de consultation prévue conformément à la loi;

- 4 - d'adopter une résolution de contrôle intérimaire visant à interdire toute nouvelle construction, tout agrandissement d'un immeuble, toute opération cadastrale et tout morcellement de lots fait par aliénation sur le territoire illustré sur le plan intitulé « territoire d'application » joint à l'annexe A de la résolution.

Adopté à l'unanimité.

40.001 1198416001

CE19 1324

Il est

RÉSOLU :

d'inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé « Règlement sur le Conseil des Montréalaises, le Conseil Interculturel de Montréal et le Conseil jeunesse de Montréal », et d'en recommander l'adoption à une séquence subséquente.

Adopté à l'unanimité.

40.002 1194320002

CE19 1325

L'étude de ce dossier s'est déroulée à huis clos.

Il est

RÉSOLU :

- 1 - d'inscrire à l'ordre du jour du conseil d'agglomération, pour avis de motion et dépôt, le projet de règlement intitulé : « Règlement du conseil d'agglomération modifiant l'annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2015), et d'en recommander l'adoption à une séance subséquente.

de recommander au conseil d'agglomération :

- 2 - d'approuver la modification au Plan de transport quant à la mise à jour du réseau cyclable actuel et projeté de l'Île de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

40.003 1194368007

CE19 1326

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur le secteur de Lachine-Est.

Adopté à l'unanimité.

60.001 1191079009

CE19 1327

Il est

RÉSOLU :

de déposer à la prochaine assemblée du conseil municipal le rapport de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) portant sur l'avenir du secteur des Faubourgs.

Adopté à l'unanimité.

60.002 1191079010

CE19 1328

Il est

RÉSOLU :

de prendre acte du rapport d'activités 2018 du Programme d'aide aux employés de la Ville de Montréal (PAE) - volet individuel.

Adopté à l'unanimité.

60.003 1198045001

Levée de la séance à 11 h.

70.001

Les résolutions CE19 1275 à CE19 1328 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Benoit Dorais
Président du comité exécutif

Yves Saindon
Greffier de la Ville